

Troisième chef. D. O'Connell, R. Barrett, C.-G. Duffy, coupables.  
 Quatrième chef. D. O'Connell, J. O'Connell, T.-M. Ray, J. Gray, T. Steele, C.-G. Duffy, R. Barrett, coupables.  
 Cinquième chef. D. O'Connell, T.-M. Ray, T. Steele, C.-G. Duffy, T. Tierney, coupables.  
 Sixième chef. Non coupables.  
 Septième chef. D. O'Connell, J. O'Connell, T.-M. Ray, T. Steele, R. Barret, C.-G. Duffy, J. Gray, coupables.  
 Huitième chef. Non coupables.  
 Neuvième chef. Non coupables.  
 Dixième chef. D. O'Connell, T. M. Ray, J. Gray, T. Steele, C.-G. Duffy, R. Barret, coupables.

Onzième chef. Non coupables.  
 Ainsi le jury a déclaré M. Daniel O'Connell coupable sur cinq chefs ; M. John O'Connell sur deux chefs ; M. Ray sur trois chefs ; M. Barret sur quatre chefs ; M. Steele sur quatre chefs ; M. Duffy sur cinq chefs ; le docteur Gray sur trois chefs et M. Tierney sur un chef.

Sur six chefs de prévention, les jurés n'avaient pu tomber d'accord. En conséquence, ils ont été renvoyés dans la chambre de leurs délibérations.

Ce dernier fait, rapporté par le *Standard*, est à remarquer. On sait que après un délai, de la durée duquel le tribunal est juge, le jury ne peut pas tomber d'accord, l'affaire est renvoyée à une autre session.

Dans le cas présent, l'ajournement équivaldrait à l'abandon pur et simple du procès.

On lit dans le *Morning-Post* :

« Un de nos sténographes, qui est parti de Dublin dimanche, à minuit vient d'arriver. Un bateau à vapeur et un convoi spécial du chemin de fer avaient été mis à sa disposition. Il nous a apporté l'importante nouvelle qu'avant son départ de Dublin, le jury avait rendu un verdict de culpabilité sur plusieurs chefs d'accusation ; mais que, n'ayant pas résolu diverses questions, sur l'observation du juge Crampton, le jury était rentré en délibération pour rendre un verdict de culpabilité ou de non-culpabilité sur tous les chefs de l'accusation. Le jury n'ayant pas terminé avant minuit, la Cour s'était ajournée jusqu'à lundi matin, et les jurés étaient restés en délibération.

« Les chefs d'accusation sur lesquels le jury a statué comprennent les faits les plus graves imputés aux accusés, tels que conspiration pour créer la désaffection dans l'armée pour obtenir un changement dans la constitution du pays, par l'intimidation et le déploiement des forces physiques ; enfin, pour déverser le mépris sur les tribunaux royaux, en instituant des cours arbitraires. »

Au moment où le jury venait de rendre son verdict, une foule immense était réunie sur la place du Palais, à l'intérieur et aux environs. Dès que le verdict fut connu, la foule poussa des cris affreux. Le peuple paraissait en proie à une vive agitation. Néanmoins, on ne craint pas que l'ordre public soit troublé.

Avant la clôture des débats de l'affaire O'Connell, M. l'attorney-général a exprimé un vif regret de s'être exprimé en termes un peu amers sur le compte de M. Fitz-Gibbon ; il a déclaré qu'en caractérisant le délit de conspiration il avait été loin de sa pensée d'attaquer indirectement Fitz-Gibbon, dont il estimait au plus haut degré le talent et le caractère privé. Ces paroles font assurément honneur à l'attorney-général.

Une lettre de Londres dit que l'opinion générale, dans les cercles politiques, est que M. O'Connell sera condamné à un emprisonnement dont on fixe le maximum à deux ans ; mais on ajoute que le gouvernement laissera la sentence sans exécution et que M. O'Connell demeurera parfaitement maître de sa personne. Le ministère a cherché à se procurer une arme dont il pût user si les circonstances devenaient graves, mais son intention n'est pas de pousser les choses à bout, et l'attitude prise par l'Irlande durant les débats, fait juger que cette modération ministérielle sera dans le fond de la prudence et de l'habileté.

Une visite d'O'Connell à l'Anti-corn-Law-Lague. — Le bruit ayant couru que M. O'Connell assisterait et même porterait la parole à une réunion de l'Anti-corn-Law-Lague, les environs du théâtre de Covent-Garden présentaient un des spectacles les plus imposants dont nous ayons jamais été témoins. Des masses considérables de curieux obstruaient toutes les portes et les avenues conduisant à la salle. Vers cinq heures, au moment de l'ouverture des portes, 4 à 5,000 personnes se pressaient de toutes parts pour entrer dans le théâtre et voir M. O'Connell. Les portes s'ouvrirent, la foule se rua à l'intérieur, et en un instant la salle fut comble. Un grand nombre de personnes munies de cartes arrivèrent vers cinq heures, mais il leur fut impossible de trouver place. Les voitures se suivaient sans interruption, absolument comme lorsque Sa Majesté honore le théâtre de sa présence. A sept heures, on voyait placardés sur les murs ces mots : « La salle est pleine. » Un peu plus tard, la foule augmentant au dehors on fut forcé d'ouvrir les portes. Les curieux, qui attendaient au dehors l'arrivée de M. O'Connell, furent bien déçus quand on sut qu'il était entré presque incognito dans la salle.

Voici, d'après le *Morning-Chronicle*, ce qui s'est passé dans cette grande réunion :

On remarquait avant l'ouverture de la séance une grande affluence de curieux dans la salle. Le bruit s'était répandu que M. O'Connell se présenterait dans la réunion ; on voyait dans la salle plus de dames que de hommes.

Le président a prononcé d'abord un discours dans lequel il a félicité l'association des progrès qu'elle avait faits,

M. O'Connell entre dans la salle, et aussitôt des applaudissements éclatent de tous côtés.

M. le Président Il n'est pas étonnant que M. O'Connell se présente dans cette réunion ; il a toujours assisté aux réunions de la ligue qui ont eu lieu à Manchester. Nous l'avons remercié de l'appui qu'il a donné au parlement à la motion de M. Villiers. Néanmoins, je le remercie de nouveau aujourd'hui, au nom de l'association, de l'appui constant qu'il a donné aux principes de la liberté du commerce.

M. O'Connell. (Applaudissements.) Qu'il me soit permis, Messieurs, d'abord, de vous remercier de l'accueil bienveillant que vous m'avez fait. Je trouverai difficilement des expressions pour vous témoigner toute ma gratitude, qui est d'autant plus vive, que je me trouve dans une position spéciale. La langue irlandaise contient une foule de mots pour exprimer des sentiments affectueux, mais la voix d'un séraphin ne trouverait pas de mots assez énergiques pour exprimer le sentiment de joie et d'enthousiasme dont je suis pénétré. Bien que j'aie résolu de me placer sur un terrain neutre relativement à la question concernant la loi des céréales, je dois cependant faire mention de certaines circonstances qui tendraient à prouver que le duc de Buckingham et le duc de Richmond ont pensé qu'ils conspiraient ; ils sont allés trouver une sorcière blanche (white-witch), nommée miss Platt, dans le temple, et lui ont posé cette question : Sommes-nous des conspirateurs ? La sorcière a répondu : Non, vous n'êtes pas des conspirateurs. Les gens haut placés par leurs titres et leurs rangs ne conspiraient pas ; il n'y a de conspirateurs que dans les classes inférieures. (On rit.)

Pendant je ne conseillerais point aux deux nobles ducs de faire juger de l'autre côté du canal la question de savoir s'ils sont ou non conspirateurs. (Rires.)

L'Irlande applaudira à l'accueil que j'ai reçu, et s'il est un sentiment qui puisse égaler la générosité de la nation anglaise, on ne le trouvera que dans la reconnaissance enthousiaste du peuple irlandais.

(Ici, l'orateur entre dans de longs développements sur l'influence que les lois des céréales exercent sur les populations de l'Irlande. Il soutient que l'on trouverait difficilement des expressions pour caractériser d'une manière exacte l'injustice des lois des céréales qui consacrent, au détriment des pauvres, un monopole au profit des riches.)

M. O'Connell termine ainsi son discours :

Dans cette question l'Irlande est pour vous de cœur et d'âme, Messieurs, (applaudissements) ; elle a toujours été pour vous, et ce qui le prouve, c'est la popularité dont jouit le député de Rochdale, qui, longtemps avant d'être élu, professait les principes de la liberté de commerce dans son pays natal ; oui, l'Irlande est avec vous, Messieurs, et quand on saura en Irlande quelle réception vous m'avez faite ce soir, mes concitoyens éprouveront une grande joie. (Toute l'assemblée se lève et félicite M. O'Connell.) — Non, Messieurs, ces applaudissements ne resteront pas enfermés dans cette enceinte ; ils retentiront dans la métropole, et les vents de l'est les porteront dans l'Irlande. On les entendra sur les rives du noble Shannon ; ils se mêleront aux flots du Nor, du Suir et du Barrow, et rapporteront en réponse l'assurance que le peuple irlandais ne souffrira pas que ses concitoyens d'Angleterre soient réduits à mourir de faim pour que les monopoles s'enrichissent.

Le temps approche où l'opinion publique triomphera de l'injustice ; car ceux qui veulent maintenir cette injustice, pourraient tout aussi bien essayer d'arrêter le flux de l'Océan que de s'opposer au progrès de votre cause. (Applaudissements.) Autrefois un tyran se rendit au bord de la mer et lui ordonna de s'arrêter ; les flots entraînaient l'idiot. Nous n'avons pas besoin de renverser ceux qui veulent prolonger l'injustice dont nous nous plaignons, contentons-nous de lui mouiller les pieds. (Rires et applaudissements réitérés.) Le progrès de la grande cause est tel qu'il ne laisse aucun doute sur le succès. Quel pays du globe pourrait faire ce que vous avez fait, l'an dernier, en faveur de cette cause ? Vous avez recueilli 50,000 l. st. (1,250,000 fr.), somme plus grande que le revenu de deux ou trois princes souverains d'Allemagne. (Rires.) Cette année, vous souscrivez pour 100,000 livres, et l'an prochain, s'il est nécessaire, vous doublerez la somme et vous vaincrez. (Applaudissements.)

#### SUÈDE

— Les dernières nouvelles de Stockholm qu'on ait reçues à Paris sont du 27 janvier. A cette époque, le royal malade se trouvait à peu près dans le même état que la veille. Du reste, des accidents de même nature, accompagnés des mêmes symptômes, s'étaient manifestés plusieurs fois déjà, à de grandes distances, dans le cours de la longue carrière de ce monarque.

#### SYRIE.

— Des correspondances, à la date du 20 janvier, font une peinture affligeante de l'anarchie qui continue à désoler cette malheureuse contrée ; des vexations inouïes pèsent sur les Maronites ; il n'y a plus ni justice, ni administration, ni commerce, et, pour ne pas mourir de faim, le paysan est obligé de cultiver son champ le fusil à la main. Il est difficile, avec un tel état de choses, qu'une insurrection ne soit point à la veille d'éclater dans le Liban.

#### TURQUIE.

— On mande de la frontière de Turquie, 27 janvier : « La dernière conspiration qui a eu lieu en Serbie a eu pour objet d'assassiner le prince et de renverser le gouvernement. Suivant le courrier serbe du 20 janvier, plusieurs des amis de la liberté avaient entretenu une correspondance secrète avec des personnes qui étaient restées sur la rive gauche du Da-